

Le sénateur Flynn: Il ne vous concerne pas en tant que tel. Je me suis expliqué avec le sénateur Gigantès. Il a dit qu'il ne voulait pas me ressembler. Je suis heureux de sa remarque et cela devrait clore la discussion.

Le sénateur McElman: Honorables sénateurs, cet échange ne concerne pas que moi, mais tous les sénateurs et tous les Canadiens puisqu'il est déplacé de faire une remarque ou une allusion sans s'expliquer. Je m'efforçais d'être courtois envers mon honorable collègue en lui permettant de nous dire qu'il ne voulait pas insulter les néo-Canadiens.

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, je me suis clairement expliqué. Je m'adressais uniquement au sénateur Gigantès. Je lui ai dit qu'il ne connaissait pas grand-chose du Canada et du Québec. Je répète que je n'ai rien voulu dire de plus, voilà tout. Je ne sais pas pourquoi vous en doutez. Si vous n'aimez pas ce que j'ai dit, tant pis!

Le sénateur Gigantès: Honorables sénateurs, puisque je suis malheureusement au centre de cette controverse avec le sénateur Flynn, je précise qu'il n'a pas dit que je ne connaissais pas grand-chose, sauf la deuxième fois lorsqu'il s'est expliqué. Il a commencé par dire que je ne lui ressemblais pas, semble-t-il; autrement dit que je ne ressemblais pas à un Canadien plus âgé, ce que je lui concède volontiers.

Il a ajouté quelque chose à propos du Québec, et je lui concède aussi d'emblée que même si je suis Québécois, je ne suis pas de *vieille souche francophone*. Je regrette amèrement que mon sang soit impur!

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'INCLUSION DES RESSOURCES EN EAU DOUCE DU CANADA

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, en changeant de sujet, je pourrais peut-être, comme d'habitude, tirer le sénateur Flynn de ce mauvais pas.

Le sénateur Flynn: Le faux pas, c'est vous qui allez le faire!

Le sénateur Bonnell: Ne craignez rien. Je vais faire attention pour le sénateur aussi; c'est un trop bon ami.

Quoi qu'il en soit, honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement. Si j'en juge par l'article 22.01 de la liste tarifaire qui accompagne l'Accord de libre-échange, nous nous apprêtons à donner aux États-Unis l'une de nos ressources les plus précieuses, notre eau.

Le leader du gouvernement peut-il confirmer que notre eau fait bel et bien partie de cet accord? D'aucuns ont déjà nié qu'il en soit ainsi. Cependant, l'article 22.01 de la liste tarifaire concerne effectivement les eaux.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Tout ce

[Le sénateur Petten.]

que je puis dire, honorables sénateurs, c'est que l'interprétation de mon collègue n'est absolument pas fondée.

Cela dit, quand viendra le moment de voter, je l'invite à faire en sorte que le projet de loi soit renvoyé au comité sénatorial permanent des affaires étrangères afin qu'il puisse satisfaire sa curiosité sur l'accord et le projet de loi tendant à le mettre en oeuvre.

Le sénateur Bonnell: Je constate, honorables sénateurs, que le leader du gouvernement ne m'a pas démenti. Voici ce qu'affirmait un article paru récemment dans le *Toronto Star*:

Selon Mel Clark, ancien négociateur du gouvernement fédéral en matière de commerce, et Don Gamble, directeur administratif de la *Rawson Academy of Aquatic Science*, organisme sans but lucratif de recherche sur les eaux, les dispositions de l'Accord de libre-échange pourraient avoir raison des restrictions fédérales ou provinciales sur l'exportation de nos eaux.

Honorables sénateurs, puisque l'eau constitue une ressource et que nous sommes tenus de vendre nos ressources aux Américains au même prix que paient les Canadiens, si les Canadiens obtiennent leur eau douce gratuitement, nous serions donc obligés de donner également cette eau aux Américains.

Par conséquent, je voudrais que le leader du gouvernement nous dise si, oui ou non, nous allons donner aux Américains notre ressource la plus précieuse, c'est-à-dire notre eau douce.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je répète que l'interprétation de mon collègue est insensé. Je dirai même plus, les suppositions du sénateur sont tellement tirées par les cheveux qu'elles frisent le ridicule. Je l'invite à nouveau à satisfaire sa curiosité sur ce point en accélérant le renvoi du projet de loi au comité des affaires étrangères pour qu'il l'étudie par anticipation, afin que le sénateur puisse alors examiner la question en détail et obtenir tous les renseignements qu'il souhaite.

● (1420)

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire, si le leader du gouvernement veut bien y répondre. L'eau douce figure-t-elle, oui ou non, parmi les dispositions sur lesquelles nous nous sommes engagés auprès des Américains? Laissons faire le charabia à propos du renvoi au comité. Avez-vous, oui ou non, négocié l'exportation d'eau douce aux États-Unis?

Le sénateur Murray: Non.

Le sénateur Olson: Pourquoi ne pas l'avoir précisé?

Le sénateur Bonnell: Honorables sénateurs, le ministre vient de dire que nos ressources en eau ne font pas partie de l'accord. Quand il en aura le temps, je l'invite à lire l'article 22.01 de la liste tarifaire accompagnant l'accord, qui porte sur les eaux.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, j'ai répondu à la question. J'invite encore mon collègue à saisir au plus tôt l'occasion de se renseigner en détail sur l'accord et sur le projet de loi.